



LES FONDAMENTAUX DE LA DRAMATURGIE

ILE DE LA RÉUNION

FORMATIONS 2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



LE CEFPF

33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

SE RENSEIGNER

La Réunion : 06 93 43 42 88

Paris : (+33) 1 40 30 22 35

www.cefpf.com - info@cefpf.com



SOMMAIRE

Le CEFPPF en quelques mots	PAGE 02
Nos engagements	PAGES 04-07
Modalités d'inscription	PAGES 08-09
Les enjeux de la dramaturgie	PAGE 10
Public concerné et pré-requis	PAGE 11
Objectifs et méthode pédagogiques	PAGES 11-13
Modalités de mise en œuvre	PAGE 14
Contenu de l'action	PAGE 16
Conditions générales de vente	PAGE 17

NOS ENGAGEMENTS QUALITE

Certification QUALIOPI

Le CEFPPF est certifié QUALIOPI depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISENSEES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

Présentation de l'action de formation

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

En fin de formation (à chaud) :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC
michael-l@cefpf.com
(+33) 1 40 30 22 35



ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Ile de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

La référente harcèlement du CEFPPF est à votre disposition pour signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

REFERENT HARCÈLEMENT

Corinne DANGAS

corinne-d@cefppf.com

(+33) 1 40 30 22 35



NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Vous accompagner dans votre reconversion

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

A l'issue de la formation, le CEFPPF continue si vous le souhaitez à analyser vos démarches et peut vous aider à surmonter des obstacles ainsi qu'à atteindre vos objectifs.

Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation. Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPP, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

• En tant que demandeur.euse d'emploi

le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPP de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

• En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.
Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.
Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPP.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPP ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif)

Il peut être difficile de réunir les 507 heures nécessaires pour accéder au statut d'intermittent ou rouvrir des droits. Sous certaines conditions et dans certaines limites, les heures de formation peuvent être éligibles en tant qu'heures assimilables. Une période de formation professionnalisante peut ainsi être prise en compte dans le calcul des 507 heures.

Pour plus d'informations : <https://www.francetravail.fr/files/live/sites/PE/files/fichiers-en-telechargement/spectacle/assimilation-heure-formation.PDF>



ENJEUX DE LA FORMATION

Pourquoi maîtriser la dramaturgie est essentiel pour un scénariste?

Dans l'univers du cinéma et de l'audiovisuel, le rôle du scénariste est fondamental : il est le premier maillon de la chaîne créative. Pourtant, écrire une histoire ne se résume pas à coucher des idées sur papier. Pour captiver un public, susciter des émotions et structurer un récit qui résonne dans le temps, la maîtrise de la dramaturgie est incontournable.

Un socle essentiel à toute narration

La dramaturgie constitue l'architecture d'une œuvre audiovisuelle. Elle repose sur des principes structurants : la définition des actes, l'évolution des personnages, les enjeux dramatiques ou encore la gestion du rythme. Cette expertise permet au scénariste d'organiser ses idées pour créer une progression claire et engageante.

Une réponse aux attentes des publics et des diffuseurs

Le public, de plus en plus averti, est exigeant. Il s'attend à des récits complexes, cohérents et émotionnellement riches. Dans ce contexte, la dramaturgie est une compétence clé qui garantit une narration à la fois accessible et percutante. Pour les diffuseurs, un scénario bien construit est un gage de qualité et de professionnalisme.

Une base pour la créativité et l'innovation

Paradoxalement, la maîtrise des règles dramaturgiques n'enferme pas : elle libère. Elle donne aux scénaristes les outils pour jouer avec les codes, expérimenter des formats narratifs nouveaux et proposer des récits qui sortent des sentiers battus tout en restant compréhensibles et impactants.

Un atout pour l'employabilité dans l'audiovisuel

Dans un secteur en constante mutation, où les plateformes et les nouveaux formats se multiplient, les compétences en dramaturgie renforcent l'employabilité. Elles permettent de répondre aux attentes des acteurs de la production et d'évoluer sereinement dans un environnement compétitif.

Un apprentissage continu

La dramaturgie n'est pas figée. Chaque projet est une occasion de se réinventer et d'approfondir ses connaissances. Participer à des ateliers, se former auprès de professionnels reconnus ou s'inspirer d'œuvres innovantes sont autant de moyens pour progresser.

Conclusion

Maîtriser la dramaturgie, c'est être en capacité de transformer des idées en récits universels, captivants et adaptés aux réalités du marché. Pour les scénaristes, elle représente un savoir-faire stratégique, indispensable à la réussite de tout projet audiovisuel.



PUBLIC CONCERNÉ ET CONTEXTE



PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Public mixte (auteur et intermittent) :

Réalisateurs : professionnels ayant une expérience dans l'adaptation ou la mise en scène, cherchant à maîtriser les techniques avancées d'écriture scénaristique pour concevoir et structurer des projets de fiction originaux.

Auteurs : écrivains issus de la littérature, du spectacle vivant ou journalistes souhaitant se spécialiser dans l'écriture de scénarios en acquérant une méthodologie spécifique à la dramaturgie, notamment pour développer des récits visuels adaptés aux exigences du cinéma ou de la télévision.

Comédiens souhaitant approfondir sa connaissance de la dramaturgie pour davantage interagir sur un tournage pour adapter les intentions de l'auteur à la réalité du plateau.

Techniciens désireux de mieux comprendre les enjeux narratifs, d'analyser les subtilités d'un scénario et de collaborer plus efficacement avec les équipes créatives.

Pré-requis, expérience professionnelle

Un diplôme au moins équivalent au Master I ou expérience professionnelle évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPPF sur présentation d'un curriculum-vitae.

Compétences appréciées

Etre à l'aise en expression écrite
Avoir une bonne culture cinématographique



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Enjeux

Cette formation de 3 semaines se concentre sur les fondamentaux de la dramaturgie, indispensables à toute écriture scénaristique. Elle vise à transmettre les techniques essentielles pour structurer un récit, créer des personnages captivants, et développer une intrigue en respectant les principes de la narration dramatique.

Le programme repose sur une approche théorique accompagnée d'exercices pratiques et d'analyses de scénarios. L'objectif est d'amorcer un apprentissage approfondi et applicable à différents formats (courts ou longs métrages).

Objectifs détaillés

Comprendre et appliquer les principes de la dramaturgie :

Identifier les structures narratives classiques (actes, points de tension, arcs des personnages).

Décomposer des récits pour en comprendre les rouages.

Développer une approche méthodique de l'écriture scénaristique :

Organiser ses idées et structurer un récit autour d'un thème fort.

Concevoir des personnages et des intrigues cohérentes.

Expérimenter des outils innovants :

Utiliser des ressources comme l'intelligence artificielle générative pour stimuler la créativité.

Acquérir des compétences pratiques :

Écrire des notes d'intention et des synopsis.

Maîtriser l'art du pitch pour présenter un projet.

 Compétences acquises à l'issue de la formation :

Application des principes fondamentaux de la dramaturgie.

Capacité à structurer une intrigue et développer des personnages forts.



ORGANISATION GÉNÉRALE

Les trois premières semaines de la formation sont consacrées aux principes de la dramaturgie. Cet apprentissage des bases de la structure est la première étape avant d'entreprendre l'écriture d'un scénario de long métrage (voir de court-métrage).

Chaque jour, la formatrice commence par un point de dramaturgie, d'abord d'un point de vue théorique puis en pratique lors d'exercices de groupe. Enfin des séances de visionnages de films français et étrangers permettent aux apprenants d'analyser les forces et les failles de scénarios et proposent ce qu'il aurait pu permettre d'améliorer la structure du film.



METHODE PEDAGOGIQUE

Les trois premières semaines de la formation sont consacrées aux principes de la dramaturgie. Cet apprentissage des bases de la structure est la première étape avant d'entreprendre l'écriture d'un scénario de long métrage (voir de court-métrage).

Chaque jour, la formatrice commence par un point de dramaturgie, d'abord d'un point de vue théorique puis en pratique lors d'exercices de groupe. Enfin des séances de visionnages de films français et étrangers permettent aux apprenants d'analyser les forces et les failles de scénarios et proposent ce qu'il aurait pu permettre d'améliorer la structure du film

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens pédagogiques :

-

Supports, ressources pédagogiques :

- Dossier de documentation propre à chaque intervenant.
- Manuel sur la dramaturgie délivré en fin de formation

Moyens techniques

Matériels, équipements techniques

- Salle avec télévision et lecteur DVD,

- Vidéoprojecteur

Modalités de suivi :

A l'issue de chaque semaine :

d'évaluation analysés par les formateurs référents et le

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires directeur pédagogique.

En fin de formation :

pratiquée

Les stagiaires considèrent la méthode pédagogique pendant la formation.
Le Jury du CEFPP évalue les compétences des stagiaires.

Modalités d'évaluation :

Contrôle des connaissances par écrit
(2 heures en centre de formation)



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	105 heures, soit 15 jours ou encore 3 semaines
Durée hebdomadaire :	35 heures : 8h30-12h30 - 13h30-16h30
Contact :	Tél : (+262) 693 43 42 88 (La Réunion) (+33) 1 40 30 22 35 (Paris)
Prix :	5000 euros HT
Date des sessions :	Du 25 août au 12 septembre 2025



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEURS

Directeur Général:	Michaël LEBLANC
Chargé de développement et du suivi des stagiaires Ile de la Réunion	Benjamin TRIBES
Chargée de développement et du suivi des intervenants Ile de la Réunion	Pauline BARAS LAGNIEZ, productrice artistique
Formatrice référente :	Julie PONSONNET, Scénariste

PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ LES OUTILS DE LA DRAMATURGIE

105 HEURES

Cette partie permet aux stagiaires d'acquérir l'ensemble des notions et outils de dramaturgie, indispensables à l'écriture de scénarios. Sont traités en détail les thèmes suivants :

■ Introduction

Le rôle du scénariste / Le travail de scénarisation.
La place du récit dans l'œuvre audiovisuelle.
Les différents positionnements possibles du scénariste : film expérimental ou film à récit ?
Les contraintes du scénariste : écrire de l'image, écrire pour les spectateurs, écrire pour un « marché »...
Le besoin de « sens » du spectateur / Son besoin de vivre des émotions par procuration, de « faire l'expérience » d'une histoire.
Vue d'ensemble des principes fondamentaux de la dramaturgie : un début, un milieu, une fin.
Le conflit, au cœur de toutes les œuvres dramatiques
Définition du conflit interne et externe, passif et dynamique, présent ou en perspective.
Rôle et fonction du conflit : intérêt et identification du spectateur.
Écrire de manière conflictuelle.

■ Le début de l'histoire / les prémisses

Les éléments qui constituent la base, les prémisses de l'histoire :
- L'arène de l'histoire.
- La situation initiale ou routine de vie du (ou des) protagoniste(s).
- Le ou les meilleurs protagonistes pour porter l'histoire.
- L'élément déclencheur qui va bouleverser le (ou les) protagoniste(s) de l'histoire et l'emmener vers « l'aventure ».

(Plusieurs approches, choisies parmi celles des grands théoriciens américains et français, seront abordées pour nourrir la réflexion).

■ La caractérisation des personnages

La nécessité de caractériser les personnages d'un film pour créer l'identification du spectateur.
Les différents degrés de caractérisation selon le genre de film choisi.
Les éléments de caractérisation : passé, présent, futur.
La psychologie des personnages (présentation de quelques outils).
La notion de « spectre » ou événement du passé qui hante encore le protagoniste dans le présent.
Le rôle du conflit dans la caractérisation.
Trait de caractère dominant et nuances.
La question de la transformation des personnages... une question de genre mais aussi de philosophie.

■ Le milieu de l'histoire / le cœur

Les éléments constitutifs du cœur de l'histoire :
Le (ou les) objectif(s) conscient(s) ou inconscients du protagoniste.
Les motivations et l'enjeu du protagoniste ou « qu'a-t-il à perdre s'il n'atteint pas son objectif ? ».
Les moyens mis en œuvre par le protagoniste pour atteindre son (ou ses) objectif(s).
Les obstacles rencontrés par le protagoniste dans l'atteinte de son (ou ses) objectif(s).

Les nœuds dramatiques qui relancent l'action, renforcent les obstacles, créent une urgence, densifient l'enjeu... réveillent le spectateur !

■ La fin de l'histoire / le climax

Le « point de vue » de l'auteur
Le dénouement d'une histoire.
Le climax et la résolution.
La montée en crescendo vers le climax.
Pas de bonne fin sans un bon début.
Le happy-end, la fin tragique, la fin nuancée : signification et maniement.
Les structures modifiées : fausse fin et coup de théâtre.
La montée du suspens / le compte-à-rebours.
Réflexion sur le point de vue de l'auteur (qui se situe en partie dans le choix de la fin).

■ La place du spectateur dans le processus narratif

Le spectateur, partenaire officiel du processus narratif.
La préparation et le paiement.
L'ironie dramatique / La surprise / Le mystère.
La nécessité de clarté (des personnages et des éléments de l'intrigue).
Le suspens qui fait participer consciemment le spectateur.
Le sous-texte qui fait participer inconsciemment le spectateur.

■ Structurer son histoire

Les mêmes éléments de dramaturgie pour une multitude de structures possibles.
La structure qui vient de l'intérieur et non de l'extérieur.
La place et le rôle de (ou des) sous-intrigue(s) dans une histoire.

■ La scène et le dialogue

La structure de la scène : un début, un milieu, une fin (aussi !)
La scène conflictuelle.
Le changement de « température » d'une scène.
Les scènes les unes avec les autres.
La présentation de la scène.

■ Le bon et le mauvais dialogue : ce qui les différencie

Dialogue et caractérisation.
Dialogue et informations.
Dialogue et sous-texte.
Dialogue et musicalité.

■ Les outils de démarchage et de présentation

Le pitch dramatique : protagoniste / objectif / promesses de conflit.
Le synopsis.
Le traitement.
La continuité dialoguée.
La note d'intention d'auteur.

■ Bilan de la partie théorique

Tour de table des participants / Questions et bilan.



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

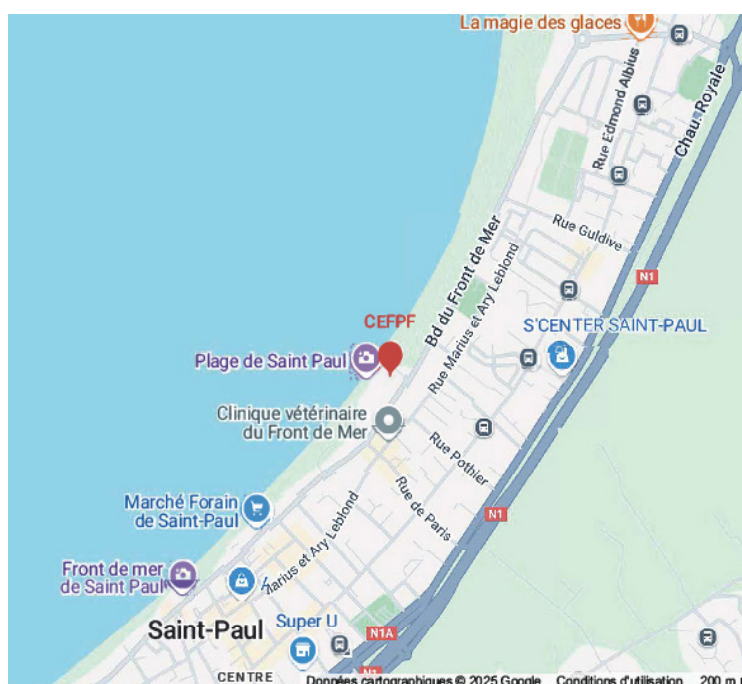
V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



LIEU DE FORMATION

CREPS de la Réunion - Site de Saint Paul

47 boulevard du front de mer
97 460 Saint Paul

POUR S'INSCRIRE

La Réunion : 06 93 43 42 88

Paris : (+33) 1 40 30 22 35

www.cefppf.com - info@cefppf.com

www.cefppf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://www.facebook.com/cefppf.centredeformation>

Le CEFPPF dispose, au CREPS, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

